



Communiqué de presse, Bruxelles, 21 Mars 2013

## **Qui bénéficie de la nouvelle politique européenne de coopération au développement ?**

**Bruxelles, 21 Mars 2013.** Les réseaux de la société civile ALOP, APRODEV, CIDSE, CIFCA, COUNTER BALANCE, EURODAD, GRUPO SUR, et ODHACO, ont organisé ce jeudi, conjointement avec les députés européens de cinq groupes politiques, au siège du Parlement européen à Bruxelles, la conférence : *« L'aide au secteur privé : promouvoir les investissements responsables ? L'Amérique latine comme terrain d'essai. »*

L'événement a également réuni des représentants de la Commission européenne et de la société civile, avec l'objectif d'ouvrir un dialogue entre les différentes parties prenantes et de susciter un débat autour de la nouvelle politique de coopération au développement de l'Union européenne. Cette politique considère directement le secteur privé comme un acteur du développement par le biais de mécanismes mixtes, qui joignent subventions et prêts, tels que la Facilité d'investissement pour l'Amérique latine (LAIF).

### **"LAIF est un mécanisme peu transparent"**

Camilo Tovar, économiste et chercheur sur les questions de coopération au développement, a présenté durant la conférence les résultats de son étude intitulée : *« LAIF, aide au développement ou rentabilité des investissements ? »* Pour l'élaboration du rapport, le chercheur s'est basé sur quatre études de cas de projets financés par le mécanisme LAIF. Certaines de ses conclusions et les préoccupations principales sont : le manque de transparence, l'accès à l'information et la reddition de comptes par la Commission et les banques de développement européennes. Le manque d'information a entravé l'analyse et l'évaluation des impacts potentiels de ces projets. *« Les informations concernant tous les types de projet de coopération doivent être publiques et accessibles, et les responsabilités de chaque acteur doivent être mieux définies »*, a souligné Camilo Tovar.

### **Aide au développement vs rentabilité financière**

Pendant son intervention, Camilo Tovar a indiqué que, sur les quatre projets, un seul mentionnait dans ses objectifs l'éradication de la pauvreté. Il a également remis en question le rôle prépondérant que prend le secteur privé dans la coopération au développement. Les entreprises multinationales et les banques européennes sont parmi les principaux acteurs et bénéficiaires de projets issus du mécanisme LAIF. Camilo Tovar, a recommandé que la Commission européenne établisse des critères de sélection des projets dans lesquels les objectifs de développement soient prépondérants sur la rentabilité financière.

Devant ce nouveau scénario, les organisations signataires expriment leur profonde préoccupation et se demandent si ces nouveaux mécanismes de coopération, enracinés dans le secteur privé, permettent réellement de répondre à l'objectif primordial de la coopération au développement de l'Union européenne, à savoir l'éradication de la pauvreté, et dans le cas de l'Amérique latine, la cohésion sociale ; ou si, au contraire, la priorité serait donnée à la rentabilité financière et à l'ouverture de marchés en faveur des entreprises transnationales et des grandes banques.

De même, a été souligné la nécessité que le mécanisme LAIF se dote de directives claires qui garantissent la consultation des populations touchées par ses projets, ainsi que d'études sérieuses et exhaustives sur l'impact social, environnemental et sur les droits de l'Homme, avec la participation de la société civile. « *Nous demandons au Parlement européen d'exercer sa fonction de contrôle démocratique et de veiller à ce que l'utilisation des fonds publics européens de la coopération au développement soit destinée exclusivement à des objectifs de cohésion sociale et d'éradication de la pauvreté* », affirment les réseaux de la société civile.

Pour conclure, les organisations latino-américaines et européennes, ont souligné que le mécanisme LAIF, et les mécanismes mixtes en général, n'étaient pas suffisants comme outils efficaces pour lutter contre la pauvreté. Avant d'aller plus loin dans ce modèle et ces mécanismes, il est nécessaire d'aborder les problèmes soulevés et de répondre à la question : à qui profite vraiment la nouvelle politique de coopération au développement ?